

**AUX MEMBRES DU
CLUB NAUTIQUE DE VERSOIX**

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre Assemblée Générale annuelle, qui aura lieu le :

Mercredi 5 avril 2023, à 18 h 30

A la salle communale de Lachenal, route de Saint-Loup 10, Versoix
Parking à disposition

Arrivée des membres

- Signature de la liste de présence
- Accueil des membres
- Ouverture de l'Assemblée Générale à 18h30

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'Assemblée du 24 mars 2022
2. Rapports
 - 2.1 Du président
 - 2.2 Du Trésorier
 - 2.3 Des vérificateurs des comptes
3. Discussion et approbation des rapports
4. Élections
 - 4.1 Du Président central
 - 4.2 Du Comité central
 - 4.3 Des vérificateurs des comptes
5. Budget 2023
6. Rapports et activités 2022 des sections
 - 6.1 Section Voile
 - 6.2 Section Ski Nautique
7. Révision des statuts – proposition : 1) admission (révision parrains) - 2) ajout membre soutien
3) gratuité aux membres du comité central.
8. Programme 2023 (manifestations, soirées Rotonde, etc.)
9. Projet d'étude, structure de fonctionnement du CNV
10. Propositions individuelles et divers

. / .

A l'issue de l'assemblée, un apéritif sera offert par le CNV à la Salle Lachenal

Conformément à nos statuts, les propositions individuelles doivent être formulées par écrit et adressées au Président central au moins 3 jours avant l'Assemblée générale (art. 28 al.3).

Nous comptons sur votre présence à cette manifestation et, dans l'attente de vous rencontrer à Versoix, le mercredi 5 avril, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.



Patrick Torrenté
Président central

PS : Le PV de l'AG du 24 mars 2022 sera à disposition au secrétariat dès le 22 mars 2023. Ce document ainsi que les comptes et bilan seront également disponibles à l'entrée de la salle de l'Assemblée.